

Marie Moret à Antoine Piponnier, 30 octobre 1895

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation4 p. (318r, 319r, 320r, 321r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamillistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Antoine Piponnier, 30 octobre 1895, consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47199>

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[30 octobre 1895](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Piponnier, Antoine \(1844-1902\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne) - Famillistère

Description

RésuméMarie Moret demande à Piponnier de renvoyer les épreuves du compte rendu de l'assemblée générale de l'Association du Famillistère qui doit paraître dans *Le Devoir*. Suite de l'enquête historique sur les récompenses accordées au travail à l'occasion des fêtes du Travail du Famillistère : Marie Moret demande à Piponnier s'il peut compléter ses informations avec le concours de monsieur Alizart.

Hypothèse d'une répartition des bénéfices dès 1871 d'après une note d'Alfred Denisart : a-t-on fêté la fête du Travail en juin 1871 après le retour du couple Moret-Godin de Bordeaux et avant son départ pour Versailles ? En 1870, 89 travailleurs et 16 travailleuses reçoivent des mentions favorables sans qu'on sache

ce qu'elles et ils ont perçu. En 1872 : quelle est la date précise du vote distinguant les bénéficiaires de la répartition de la fête du Travail du 23 juin ? Demande la restitution de documents de comptabilité rédigés par Denisart et Taupier. Demande des nouvelles de Robert Piponnier et transmet les compliments de la famille Moret-Dallet et d'Auguste Fabre à Antoine Piponnier et à son épouse.

Support

- Le nom du correspondant, Piponnier, est manuscrit au stylobille sur la copie de la lettre, à la suite de l'appel de la lettre « Cher Monsieur ». Les derniers mots de la lettre sont manuscrits à la mine de plomb.
- Un signet portant le nom de Piponnier manuscrit au stylobille est placé entre les folios 317 et 318 du registre de la correspondance ; le signet est rédigé au dos d'un morceau de papier imprimé au nom de Paul Decourcelle, docteur en médecine, conseiller municipal de Guise et candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste [vers 1968].

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Archives](#), [Fête du Travail du Familistère](#), [Prix et récompenses](#), [Travail](#)

Personnes citées

- [Alizart, Jules \(1845-1910\)](#)
- [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)
- [Denisart, Alfred](#)
- [Piponnier, Marie Mélanie \(1851-\)](#)
- [Piponnier, Robert \(1888-1965\)](#)
- [Taupier, J. \[monsieur\]](#)

Œuvres citées« Société du Familistère de Guise. Assemblée générale ordinaire du 6 octobre 1895 », *Le Devoir*, t. 19, 1895, p. 641-674. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.19/640/100/768/0/0>, consulté le 19 septembre 2021]

Événements cités[Fête du travail du Familistère \(23-24 juin 1872, Guise\)](#)

Lieux cités

- [Bordeaux \(Gironde\)](#)
- [Versailles \(Yvelines\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023
Dernière modification le 14/12/2023

Dijon

318

Vinces 30 octobre 1898

Cheer Monsieur,

Je vous confirme mon gros pli du
6. Vous devez avoir en mains depuis trois
mois les éprouves de l'assemblée générale ;
peut-être même sont-elles de retour
à l'imprimerie ou vont-elles y arriver
par le prochain courrier ? Si non,
je vous serais bien obligée d'en
presser le renvoi,

Je reviens au sujet si intéressant de
la reconstitution du passé, pour vous
demander encore aide si possible.

Dans une pièce de comptabilité
dressée par M. Denisart (le 31 mars 1873)
on lit :

Constitution du capital au 1^{er} janvier 1872
+ Capital usiné au 31^{er} 1871 - 9.547.849^{fr} 42
" (réduction faite de la répartition)
de 1871

Donc, il y a eu une répartition en 1871.

Dans les copies de lettres de M. Godin, je vois
que fin juin 1871 nous reuthons, lui et moi,

au Familistère où nous n'étions
pas venus depuis notre départ pour
Bordeaux (Assemblée nationale)

Nous passons un mois au fami-
listère, puis retournons à Versailles.

A-t-on pendant notre séjour
célébré la Fête du travail ? Je n'ai
rien trouvé jusqu'ici pour être fixée
à cet égard. La phrase ci-dessous de M.
Denière reste donc sans explication pour
moi.

— Pour l'année d'avant, 1870, nous m'avez
donné le chiffre de 942,20

" Primes accordées aux employés 942,20 "

Dans mes documents, j'ai vu que
cette année-là 108 travailleurs dont
16 femmes ont reçu des mentions
honorables, mais rien ne m'a indiqué
jusqu'ici que ce soit à ces 108 personnes
qu'on ait réparti la somme ci-dessus.

— Pour 1872 vous me fournissez :

" une 1^{re} répartition de 10 % en mai 7.389,88
" " 2^e " de 6.71 % en août 4.484,98 "

Dans mes documents j'ai le détail (noms
des titulaires et sommes allouées) de la somme
de 7.389,88 ; et je vois en même temps qu'une
somme de 1261,08 a été attribuée aux

employés du Familistère. Elle doit se
retrouver sur les livres comme celle de
7.359.55 attribuée aux employés de l'usine.
Votre renseignement a donné date
et vie à mon tableau. Merci encore.

Cette première répartition de 10% faite
en mai 1872 a été basée sur un vote
dont j'ai en mains les bulletins et le
dépouillement; mais il me manque la
date précise du vote. Je vous envoie en
joint un spécimen des bulletins de vote
(il y a eu vote par groupe et simultanément
vote collectif) si par hasard, M. Gilzart
avait quelque point de repaire pour fixer
la date du vote, je lui serais bien obligée
de me le fournir; si, non, je conduirai
simplement qu'il a dû avoir lieu ~~entre~~
en avril ou mai. Car l'inventaire se
faisait alors au 31 X^{me}; trois mois pour
le relevé des écritures nous conduisent
jusque fin Mars; et la fête du travail
a eu lieu cette année-là le 23 juin.

Au cours de ce même mois de
juin 1872, M. Dequenne est rentré au
Familistère; aussi son nom ne figure-t-il
pas au rang des titulaires; chose que j'avais
déjà notée en cherchant la date de mon docu-
ment, avant répartition du chiffre par lequel
vous m'avez fixé.

Cher Monsieur, priez s'il vous plaît Monsieur Calizart de vous remettre (ou de donner à Buridan pour qu'il me les retourne) les deux documents de comptabilité (l'écriture Denizard) et le document écriture Paupier, que j'ai lui ai remis le jour de l'assemblée générale. Si ces pièces contiennent quelque chose de nature à vous mettre sur la voie des écritures touchant les répartitions au travail, vous et lui en avez tiré ce que de besoin; et maintenant elles peuvent m'être utiles. Vous voudrez bien aussi me retourner le bulletin ci-joint qui n'est là que pour mieux fixer les souvenirs de M. Calizart.

À lui comme à vous, j'envoie mes vifs remerciements pour ce que vous pourrez me fournir.

Cher Monsieur, comment va votre petit Robert?

Madame Dallet, Jeanne, M. Fabre et moi nous vous prions d'offrir à Madame Dipponnier et d'agréer pour vous-même l'expression de nos meilleurs sentiments.

Bien cordialement votre

M. Godin